

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-588339

55432

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1262

Société : 227

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom :

BELBEIDA ABDELLAH

Date de naissance :

1950

Adresse :

59 lot 24000 SIDI KACER

Tél. : 0607888802

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. HORMAT Noureddine
Médecine Générale
Médecin Agrée Permis Conduire
51, Rue Bou Nafis Maârif - Casablanca
Tel. : 05 22 25 81 82

Date de consultation :

02/01/20

Nom et prénom du malade :

EL HASSY NABIL

Lien de parenté :

Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

Maladie de l'œil

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 02-01-2024

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
02/01/12	✓		200	INP : 0210757795 DE HORMAT Noureddine Praticien Général Permis Conduir: Casablanca

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
JOSEPH SIDI MOUSSI Pharmacien Tunisie Tel: 05 22 70 03 33	29/05/2021	234,30

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

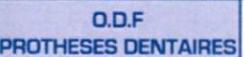
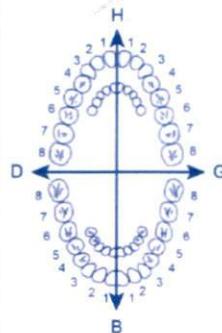
Cachet et signature du Laboratoire et du Pharmacien	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
EDIMONTE D'ANALYSES MEDICALES LABORATOIRE Rue Mustapha El Mekki 02	02 JAN 2021	16400 PLAT	867,69 DT

AUXILIAIRES MEDICAUX

AUXILIAIRES MEDICAUX						Montant détaillé des Honoraires	
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre					
		A M	P C	I M	I V		

VOLET ADHERENT

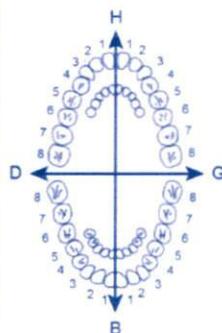
* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H
25533412 21433552
00000000 00000000
D 00000000 00000000
35533411 11433553

[Création, remont, adjonction]



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

100

FIN
D'EXECUTION

100

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

7

DATE DU
DEVIS

DATE DE
L'EXECUTION

10

Docteur HORMAT Noureddine
MEDECINE GENERALE
Echographie Générale
Médecin Agréé pour Permis de C

51, Rue Ibnou Nafiss
Angle (ex. Jura et Faucilles)
Maârif - CASABLANCA
Tél. : 05 22 25 81 82



116,00

30,00

67,00

21,30

234,70

2 boxes 150 ml
Algofene 150 ml
Betadine 150 ml
ultra fine
092035682

PPV 21DH30 EXP 05/2023
LOT 06081 2

Betadine®

Dr. HORMAT Noureddine
Médecine Générale
Médecin Agréé Permis Conduire
1, Rue Ibnou Nafis Maârif - Casablanca
Tél. : 05 22 25 81 82

PHARMACIE JOBRANI
JOBRANI Laila
Docteur en Pharmacie
28, Rue 2 Lot. Sarazin Sidi Moumen
Casablanca - Tel: 05 22 70 03 43

Docteur HORMAT Noureddine
MEDECINE GENERALE
Echographie Générale
Médecin Agrée pour Permis de Conduire

51, Rue Ibnou Nafiss
Angle (ex. Jura et Fauchilles)
Maârif - CASABLANCA
Tél. : 05 22 25 81 82

الدكتور حرمات نور الدين
الطب العام
الفحص بالصدى
طبيب مقبول لرخصة السياقة

زنقة ابن النفيس 51
المعاريف - الدار البيضاء
الهاتف : 05 22 25 81 82

Casablanca, le

02/01/21 الدار البيضاء. في

El HMOUD Ndiel

NPS + VS

Slow. V
HMC

Arches
Obstet.

Transf.

feces

SGT

urine + recto

Dr. HORMAT Noureddine
Médecine Générale
Médecin Agrée Permis Conduire
Rue Ibnou Nafis Maârif - Casablanca
Tél. : 05 22 25 81 82

Dr. El HMOUD Mohamed
Laboratoire d'Anatomie
Médicale et LABORATOIRE
46, Rue Ibnou Nafis Maârif - Casablanca
Tél. : 05 22 27 66 24 / 21 66 73

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES LABOMEDIC

M.S. EL HAROUCHI (PHARMACIEN BIOLOGISTE).

ANCIEN INTERNE DES HOPITAUX DE

462, Rue Mustapha El Maani - Casablanca Tel : 022-27.66.73 Fax : 022-27.66.24

ICE:001543075000027- RC:1631-Pat :34201990- CNSS:128091 - IF:41802740
INPE.09300180 RIB : ATW007780000000180200001638

Facture N:

21 / 3

Date :
04/01/2021

Suite aux Analyses Effectuées Le 02/01/2021

Sur La Prescription Du Docteur HORMAT NOUREDDINE

pour EL MAHDY NABIL

ayant La Référence 2112855142



Organisme : KY671

Bilan :

~NFS~VS~GLY~URE~CBU~CREA~TGO~TGP~GGT~HBA1C~CHOL~TRI

Cotation : B 640 + Prelevement (10 DH)

Montant Net : 867.6 Dhs

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE :

HUIT CENT SOIXANTE SEPT DHS et 60CTS

NFS	80	CHOL	30
VS	30	TRI	60
GLY	30		
URE	30		
CBU	100		
CREA	30		
TGO	50		
TGP	50		
GGT	50		
HBA1C	100		

Dr. EL HAROUCHI Mohamed Sali
Laboratoire d'Analyses
Médicales LABOMEDIC
462, Rue Mustapha El Maani
Tél: 05 22 766 24 / 27 66 73 - Casablanca

مختبر التحاليلات الطبية لبومديك LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES LABOMEDIC

M.S. EL HAROUCHI

Pharmacien Biologiste - Ancien interne des hôpitaux de Lyon

CES : - Biochimie - Bacteriologie - Hématologie
- Virologie - Parasitologie - Immunologie

الهاروشي محمد سعيد

إختصاصي في التحاليلات الطبية

Prélèvement du : 02/01/2021 à 08:55:14

Edition du : 04/01/2021



SDI5005

Monsieur EL MAHDY NABIL

Dossier n° : KY671

Dr. HORMAT NOUREDDINE

Page : 1 / 3

HEMATOLOGIE

Analyses	Resultats		Normes	Antécédents
NUMERATION GLOBULAIRE			Homme	
Hémoglobine.....:.....	15.4	g/dl	(14 à 17)	
Hématocrite.....:.....	42.1	%	(40 à 52)	
Globules rouges.....:.....	5.31	M/mm3	(4.5 à 5.9)	
* VGM.....:.....	79	μ 3	(80 à 95)	
* CCMH.....:.....	37	pg	(28 à 36)	
TCMH.....:.....	29	%	(28 à 36)	
Plaquettes.....:.....	246000	/mm3	(150000 à 350000)	
Globules blancs.....:.....	7920	/mm3	(4000 à 10000)	
FORMULE LEUCOCYTAIRE				
Polynucléaires Neutrophiles:.....	51	%	(50 à 75)	
soit.....:.....	4039	/mm3	(2000 à 7500)	
* Polynucléaires éosinophiles:.....	6	%	(1 à 3)	
soit.....:.....	475	/mm3	(< = à 400)	
Polynucléaires basophiles:.....	1	%	(< = à 1)	
soit.....:.....	79	/mm3	(< = à 150)	
Lymphocytes.....:.....	34	%	(20 à 45)	
soit,.....:.....	2693	mm3	(1500 à 4000)	
* Monocytes.....:.....	9	%	(2 à 8)	
soit.....:.....	713	/mm3	(200 à 800)	
VITESSE DE SÉDIMENTATION				
VS 1ère heure.....:.....	2	mm	(< = à 10)	2 : 20/09/2014
VS 2ème heure.....:.....	8	mm	(< = à 20)	8 : 20/09/2014

مختبر التحاليلات الطبية لبومديك

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES LABOMEDIC

M.S. EL HAROUCHI

Pharmacien Biogiste - Ancien interne des hôpitaux de Lyon

CES : - Biochimie - Bactériologie - Hématologie
- Virologie - Parasitologie - Immunologie

الهاروشي محمد سعيد

إختصاصي في التحاليلات الطبية

Prélèvement du : 02/01/2021 à 08:55:14

Edition du : 04/01/2021



SDI5005

Monsieur EL MAHDY NABIL

Dossier n° : KY671

Dr. HORMAT NOUREDDINE

Page : 2/3

BIOCHIMIE

Analyses	Résultats		Normes	Antécédents
Glycémie (à jeun)	0.90	g/l	(0.7 à 1.1)	
Hb glyquée HbA1C (HPLC)	5.0	%	(4.2 à 6.2)	
Urée	0.22	g/l	(0.15 à 0.45)	
Créatinine sanguine	9.6	mg/L	(5 à 13)	
* Cholestérol total	1.43	g/l	(1.5 à 2.2)	
Triglycérides	1.41	g/l	(0.4 à 1.6)	
Transaminases SGOT	23	UI/l	(< = à 40)	
Transaminases SGPT	36	UI/l	(< = à 40)	
Gamma -G.T	26	UI/l	(8 à 55)	

Mr. EL HAROUCHI Mohamed S.A.
Laboratoire d'Analyses
Médicales LABOMEDIC
462, Rue Mustapha El Maâni
Tél: 05.22.27.66.24 / 27.66.73 - Casablanca

مختبر التحاليلات الطبية لبومديك LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES LABOMEDIC

M.S. EL HAROUCHI

Pharmacien Biologiste - Ancien interne des hôpitaux de Lyon

CES : - Biochimie - Bacteriologie - Hématologie
- Virologie - Parasitologie - Immunologie

الهاروشي محمد سعيد

اختصاصي في التحاليلات الطبية

Prélèvement du : 02/01/2021 à 08:55:14

Edition du : 04/01/2021



SDI5005

Monsieur EL MAHDY NABIL

Dossier n° : KY671

Dr. HORMAT NOUREDDINE

Page : 3 / 3

EXAMEN CYTO-BACTERIOLOGIQUE DES URINES

EXAMEN MACROSCOPIQUE

- Aspect.....: Clair

CHIMIE

- PH.....:
- Albumine.....: Néant
- Glucose.....: Néant
- Acétone.....:
- Sang.....:

CYTOLOGIE

- Leucocytes	: < 1 x 10 p4	VN:< 1 x 10 p4 ele/ml
- Hématies	: <0.5 x 10 p4	VN:<0.5 x 10 p4 ele/ml
- Cellules Epithéliales :	Rares	
- Cylindres.....:	Néant	
- Cristaux.....:	Néant	
- Trichomonas.....:	Néant	
- Levures.....:	Néant	
- Oeufs de parasites.....:	Néant	

RECHERCHE DE BACTERIES ET LEVURES:

- Examen direct (Gram) : Négatif
- Numération de germes : Stérile
- Culture.....: Stérile

Mr. EL HAROUCHI Mohamed Saïd
Laboratoire d'Analyses
Médicales LABOMEDIC
462, Rue Mustapha El Maâni
Casablanca
Tél: 05 22 27 66 73 / 27 66 73 - Casablanca